

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20/15

Le NEUF JUILLET de l'an deux mille vingt, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaients présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corine LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE*
MM ALMERO Jean-Jacques, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Pierre ROGNANT, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : *Mme Marie-Laure BOUCHERET à Mme Corine LACOSTE, M. Eric GEORGET à M. Laurent ZANDONA*

Date de convocation : 3 juillet 2020

Secrétaire de séance : *Madame Sandrine VANCOPPENOLLE*



Objet : Désignation des délégués titulaires et suppléants au sein du SMRAD

Madame le Maire expose à son Conseil Municipal, la nécessité de procéder à l'élection des délégués appelés à représenter la commune au sein du SMRAD (Syndicat Mixte pour la Réhabilitation de l'Ancienne Décharge de Drémil-Lafage), conformément à l'article L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La commune sera représentée par un délégué titulaire qui pourra le cas échéant, se faire remplacer par un délégué suppléant.

Entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne à l'unanimité :

- Mme Véronique HAITCE comme titulaire au SMRAD (Syndicat Mixte pour la Réhabilitation de l'Ancienne Décharge de Drémil-Lafage).
- M. Laurent ZANDONA comme suppléant au SMRAD (Syndicat Mixte pour la Réhabilitation de l'Ancienne Décharge de Drémil-Lafage).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 9 juillet 2020.

Fait à Goyrans, le 9 juillet 2020.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans